

Communiqué de presse
24 février 2026

Lancement d'un appel à projets

Flash « Coopérations scientifiques France-Groenland »

Le Groenland occupe aujourd'hui une place singulière au croisement d'enjeux scientifiques majeurs et de tensions géopolitiques croissantes. Territoire clé pour la compréhension des dynamiques climatiques et environnementales globales, il est également concerné par des transformations rapides affectant ses écosystèmes, ses ressources naturelles, ses infrastructures et ses habitants. Dans ce contexte, l'Agence nationale de la recherche (ANR), en réponse à la mobilisation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, lance un appel à projets Flash afin d'amorcer de nouvelles collaborations et de conforter les coopérations scientifiques actuelles avec les acteurs groenlandais.

Renforcer les coopérations scientifiques avec le Groenland

La science constitue un levier essentiel de connaissance, de dialogue et de coopération internationale, fondé sur des principes de rigueur, de transparence et de respect du droit. Face à la montée de discours contestant les résultats scientifiques ou privilégiant des rapports de force au détriment des alliances et du multilatéralisme, l'Europe a réaffirmé son attachement à une approche fondée sur la science, l'état de droit et la coopération. Le renforcement des coopérations scientifiques avec le Groenland constitue à la fois un engagement politique clair et une nécessité scientifique, compte tenu du rôle central de ce territoire dans les systèmes polaires et globaux.

L'appel à projets de recherche lancé par l'ANR est ainsi dédié au renforcement des coopérations scientifiques avec le Groenland.

Un appel à projets de recherche ouvert à l'ensemble des thématiques scientifiques et à tous les champs disciplinaires

L'appel Flash « Coopérations scientifiques France-Groenland » est ouvert à l'ensemble des thématiques scientifiques et à tous les champs disciplinaires, sans restriction. Les projets devront porter sur les enjeux liés au Groenland et s'inscrire dans une démarche de recherche structurée et partenariale. Il a pour objectif de soutenir des recherches ciblées et rapidement mobilisables sur le territoire groenlandais, en associant étroitement des équipes scientifiques groenlandaises, ou, lorsque cela est pertinent, des acteurs locaux et les populations autochtones. Il s'inscrit, notamment, en cohérence avec les [travaux de la Prospective scientifique polaire](#) conduits par l'Agence de programme *Climat, biodiversité et sociétés durables* portée par le CNRS, qui ont mobilisé la communauté scientifique académique polaire française.

Doté de 1 M€, l'appel permettra d'amorcer de nouvelles coopérations scientifiques ou de renforcer des collaborations existantes, dans une logique de partenariats équilibrés et durables, contribuant à la production de connaissances, à la formation et au partage des savoirs.

L'instrument Flash de l'ANR, créé en 2010, est un dispositif de financement exceptionnel car il permet de financer, dans des délais très courts, des projets de recherche répondant à des situations d'urgence, à des enjeux émergents ou à des besoins immédiats de connaissances scientifiques. Il vise à mobiliser rapidement la communauté scientifique afin de produire des résultats opérationnels utiles à l'aide à la décision publique et à la gestion de crises sanitaires, environnementales, géopolitiques.

En savoir plus :

Informations et dépôts des projets

Consultez l'appel à projets l'appel Flash : <https://anr.fr/FlashGroenland>

Calendrier et date de limite de dépôt des projets :

Ouverture de l'appel à projets : 24 février 2026

Fermeture de la soumission : 5 mai 2026 à 15h

Résultats : Courant juillet 2026

À PROPOS DE L'ANR

Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence nationale de la recherche (ANR) est, depuis 20 ans, l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Elle a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement de recherches fondamentales et finalisées dans toutes les disciplines, tant sur le plan national, européen qu'international. Elle finance également l'innovation technique et le transfert de technologies, les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé, et renforce le dialogue entre science et société.

L'ANR est aussi le principal opérateur du plan France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. France 2030 soutient l'excellence et les transformations de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la formation et de l'innovation dans des secteurs prioritaires. L'agence assure la sélection, le financement et le suivi de projets en lien avec ces objectifs.

L'ANR est certifiée ISO 9001 et a obtenu le label « égalité professionnelle ».

www.anr.fr

Suivre l'actualité de l'ANR : anr.fr/fr/newsletter

CONTACT PRESSE :

contactpresse@agencerecherche.fr